



DEPARTEMENT
DE LA MANCHE
MAIRIE DE
SIOUVILLE-HAGUE

OFFRE D'EMPLOI
AGENT EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DES STRUCTURES
TOURISTIQUES

Identification du poste	
Intitulé	Agent d'entretien
Contrat	CDD de droit privé (du 12 juin au 15 septembre 2023)
Service	Technique
Lieu d'affectation	Structures touristiques communales (camping, gîtes, Centre les Tamaris...)

Relations hiérarchiques (situation dans l'organigramme)	
Supérieur Hiérarchique (qualité)	Présidente et Directeur de l'EPIC
Agents encadrés (nombre et fonctions)	Ce poste ne comporte pas de fonctions d'encadrement

Relations fonctionnelles	
Elus	Présidente et Directeur de l'EPIC, Maire
Agents	Ensemble des employés communaux
Administrations	X
Public	Tout public se servant des équipements touristiques

Définition du poste	
La mission du poste (objectif principal, définir le rôle spécifique de la personne dans le service)	<ul style="list-style-type: none">- Effectuer les travaux de nettoyage et d'entretien des structures touristiques
Activités (principales, secondaires, occasionnelles)	<ul style="list-style-type: none">- Entretien et nettoyer les locaux d'accueil, les sanitaires et les locations- Effectuer des inventaires et états des lieux

<p>Compétences professionnelles requises sur le poste : savoirs faire (peuvent être acquises et développées par la formation et l'expérience professionnelle. Chaque compétence requise fait référence à un niveau : connaissances de base, maîtrise, expertise.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les conditions d'utilisation et de stockage des produits d'hygiène et d'entretien, - Connaître les règles d'hygiène et de propreté, - Connaître les consignes de sécurité, - Savoir gérer son temps, - Savoir détecter les anomalies ou dysfonctionnements et les signaler aux supérieurs hiérarchiques. - Etre autonome dans son travail
<p>Compétences comportementales requises sur le poste : savoirs être (qualités attendues sur le poste)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Bonne organisation - Efficacité - Rigueur - Discrétion - Travail en équipe
<p>Conditions d'exercice (temps de travail, cycles de travail, horaires, contraintes, astreintes, moyens mis à disposition...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le temps de travail est de 35h hebdomadaires du 12 juin au 15 septembre 2023 - Du lundi au dimanche de 7h00 à 21h00 (plages horaires maximales), tout en respectant les temps de repos obligatoires. - Les horaires sont précisés sur un planning établi en fonction des périodes estivales et hivernales. L'activité est soumise à une forte saisonnalité et à des pics d'activité. - L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics) - Le port d'EPI est nécessaire.

Salaire
<ul style="list-style-type: none"> • 1 722,86 € brut mensuel

Contact
<p>EPIC des équipements touristiques de Siouville-Hague : Tel : 06.37.24.25.36 Mail : equipements.touristiques@siouville-hague.com</p>